

en bref

→ Parrainage



Hugues Quennec et Chris McSorley – respectivement président et entraîneur du Genève-Servette Hockey Club (GSHC) – sont venus renforcer l'équipe des marraines et parrains de la Fondation.

Pour fêter ce partenariat, Artères a été mise à l'honneur du premier match des play-offs opposant le GSHC à l'EV Zug à la patinoire des Vernets. Les 7382 spectateurs présents ce soir-là ont pu découvrir et mieux connaître la Fondation à travers des communications dans le *GSHC Mag* et sur les écrans géants.

Le président de la Fondation, M. Carlo Lamprecht, fut l'homme de la soirée : c'est lui qui s'est prêté au rituel de la mise en jeu !

Nous remercions encore le GSHC, Hugues Quennec et Chris McSorley pour leur générosité et ce moment riche en émotions et en rencontres.

Réalisations 2010 – Confort patients

Cryo-conservation des membranes amniotiques

La société Genico SA et son CEO Jean-Charles Janni ont octroyé, via la Fondation Artères, CHF 276'000.- sur deux ans au Dr Anis Feki, chef de clinique au département de gynécologie et obstétrique, et responsable du laboratoire de cellules souches, pour réaliser un protocole de préservation des membranes amniotiques.



"Chaque femme accouchant à la Maternité sera informée du potentiel d'utilisation des membranes amniotiques, et il lui sera proposé d'en faire don. Autrement dit, et en lien avec les conditions GMP*, le consentement éclairé des mamans est absolument nécessaire !" souligne le Dr Feki (photo ci-contre).

La membrane amniotique est un élément du placenta qui se présente comme un tissu fin et translucide. Elle possède de nombreuses propriétés, dont les mieux connues sont les effets cicatrisant, anti-inflammatoire et antimicrobien, ainsi que sa capacité à inhiber la néovascularisation (à savoir la fabrication, par une tumeur, de vaisseaux sanguins qui lui fournissent les éléments nécessaires à sa croissance). Ces membranes offrent de nombreux débouchés thérapeutiques très prometteurs. Elles contiennent en effet des cellules souches qui sont aujourd'hui utilisées pour les greffes de cornées, le traitement de diverses pathologies oculaires ou d'ulcères cutanés notamment.

C'est la clinique d'ophtalmologie de Lausanne qui fournit actuellement aux HUG ces membranes. Ainsi, les HUG disposeront de leur propre stock de membranes amniotiques, et la conservation se fera dans des conditions GMP.

* *Good Manufacturing Practices*